

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference  
in Federal Electoral Processes and  
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère  
dans les processus électoraux et les  
institutions démocratiques fédérales

## Addendum au résumé d'interrogatoire à huis clos – Personnel du cabinet du premier ministre : Katie Telford, Jeremy Broadhurst, Brian Clow et Patrick Travers\*

M<sup>me</sup> Katie Telford, M. Jeremy Broadhurst, M. Brian Clow et M. Patrick Travers ont été interrogés par les avocats de la Commission lors d'audiences à huis clos tenues entre le 28 février et le 6 mars 2024. L'addendum qui suit contient des informations fournies par les témoins qui sont pertinentes pour la partie 2 de l'enquête de la Commission et qui, selon la Commissaire, ne porteraient pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

Note aux lecteurs :

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

### 1.1 Circulation du renseignement relatif à Michael Chong

- [1] M. Clow a déclaré que le personnel du cabinet du premier ministre (« **CPM** ») avait pris connaissance des allégations concernant M. Chong dans l'édition du 1<sup>er</sup> mai 2023 du *Globe and Mail*. Un article y affirmait que M. Chong avait été pris pour cible. Le personnel n'avait pas eu connaissance de telles allégations auparavant. La publication de ce reportage a incité le CPM à organiser la tenue d'un certain nombre d'échanges avec le premier ministre, Jody Thomas et David Vigneault pour discuter du contenu du reportage le jour suivant.
- [2] M. Clow a consulté ses notes du 2 mai. Celles-ci mentionnent un certain nombre de réunions, notamment une réunion entre le premier ministre et M. Chong devant se tenir à 13 h ce jour-là. M. Clow n'a pas assisté à cette réunion, mais le premier ministre en a fait un rapide compte rendu par la suite. M. Clow a précisé le contexte de ses notes sur

---

\* Traduction.

## NON CLASSIFIÉ

ce compte rendu. Il s'est rappelé que Michael Chong avait demandé si le *Globe and Mail* avait tort et que le premier ministre lui avait répondu qu'une fuite pouvait comporter des éléments d'information véridiques et d'autres, exagérés ou faux. Il a expliqué que M. Chong avait reconnu avoir déjà rencontré le SCRS, mais que les informations qu'il avait reçues étaient probablement d'ordre général et ne concernaient pas une menace en particulier. M. Chong n'a eu connaissance de la menace qu'après la publication de l'article du *Globe and Mail*.

- [3] M. Clow a décrit les notes qu'il a prises lors de la réunion de 14 h avec David Vigneault et Jody Thomas, qui ont rendu compte de leur entretien avec M. Chong. M. Chong souhaitait savoir si le personnel politique ou les ministres avaient été informés des informations le concernant. La réponse étant négative, M. Chong a demandé si une faille du processus politique ou bureaucratique était en cause. M<sup>me</sup> Thomas a répondu qu'il s'agissait plutôt d'une décision bureaucratique de ne pas transmettre l'information au personnel politique ni aux politiciens.
- [4] M. Clow a passé en revue les notes prises lors d'une réunion à laquelle il a assisté le 18 mai 2023 [CAN017676]. Il a expliqué que cette réunion s'est tenue alors que le gouvernement était confronté à des fuites explosives survenant toutes les semaines et à des questions en provenance des journalistes – dans le contexte de la publication de l'article sur Michael Chong et de l'expulsion d'un diplomate de la RPC. On a alors reconnu que si le premier ministre était tenu informé de la plupart de ces développements, d'autres ministres clés n'étaient peut-être pas mis au courant en temps réel et qu'ils restaient, dans une certaine mesure, dans l'ignorance. Janice Charette, qui occupait alors le poste de greffière, a donc entrepris d'organiser une série de réunions afin que ces ministres soient mis au courant des informations qui avaient déjà été communiquées au premier ministre et qu'ils puissent discuter de ce qui pouvait/devait être fait à ce sujet.
- [5] Un expert du SCRS sur la Chine a assisté à la séance d'information du 18 mai. Les notes de M. Clow indiquent que cet expert en la matière a déclaré ce qui suit :  
[TRADUCTION] « RPC – Pas de menaces d'atteinte à l'intégrité physique des députés ou de leurs familles, [de telles menaces] représenteraient une ligne à ne pas franchir. »

## NON CLASSIFIÉ

- [6] Lorsqu'il a été demandé aux membres du CPM s'ils avaient pris connaissance d'un rapport de renseignement particulier sur M. Chong, ils ont tous déclaré ne l'avoir vu qu'après le reportage du *Globe and Mail*, paru le 1<sup>er</sup> mai 2023.
- [7] M<sup>me</sup> Telford a déclaré que lorsque le personnel politique reçoit des rapports, ceux-ci comportent rarement des noms, en particulier lorsqu'ils concernent les partis d'opposition. En outre, elle a expliqué que le personnel devait se fier à l'expertise des plus hauts responsables pour déterminer, au cas par cas, ce qu'il devait voir.

## 1.2 Mandat

- [8] M<sup>me</sup> Telford a déclaré qu'elle ne savait pas que le SCRS cherchait à obtenir un mandat particulier au moment où ledit mandat a été demandé.